

Durée de vie des produits KRATOS SAFETY

Le contexte réglementaire des normes Européennes relatives aux Équipements de Protection Individuelle (type 3 - risque mortel) contre les chutes de hauteurs impose au fabricant de donner les informations suivantes aux utilisateurs des produits KRATOS SAFETY.

Durée de vie :

➤ EN365 : 09-2004 : §4.2.2.y

« Le fabricant doit indiquer dans les notices d'utilisation, une phrase précisant la durée de vie prévue pour une utilisation en toute sécurité du produit ou de n'importe quelle partie du produit et/ou la manière dont cette durée peut être déterminée. »

La durée de vie prévisible des produits KRATOS SAFETY est de 10 ans.

- ✦ Cette durée de vie prévisible peut être diminuée en fonction des éléments suivants :
 - L'évolution des techniques et de la compatibilité des produits entre eux,
 - L'intensité et la fréquence d'utilisation (*),
 - Le milieu d'utilisation : corrosion saline, environnement chimique, environnement poussiéreux, froid ou chaleur extrême, humidité, etc...
 - Le respect des conditions d'utilisation, d'entretien et de stockage figurant sur la notice d'utilisation des produits.
 - Le résultat des examens périodiques obligatoires.

- ✦ Cette durée de vie prévisible peut être augmentée en fonction du résultat des examens périodiques obligatoires.

On peut très bien rebuter un EPI KRATOS SAFETY après une utilisation unique ou bien conserver et utiliser un EPI KRATOS SAFETY de plus de 10 ans.

- ✦ Bien sûr, en cas d'usure, de choc, arrêt d'une chute, ou en cas de doute, le produit ne doit plus être utilisé et retourné à une personne compétente pour examen approfondi.

Personnes compétentes, examens périodiques obligatoires et durée de vie :

➤ EN365 : 09-2004 : §3.3

« La personne compétente pour l'examen périodique est une personne qui possède les connaissances des exigences en vigueur concernant les recommandations et instructions du fabricant applicables au composant, sous-système ou système à vérifier. »

En conséquence de cette réglementation, la personne compétente (inspecteur) est donc une personne formée par KRATOS SAFETY et pour laquelle nous avons établi un certificat de formation à la vérification des produits KRATOS SAFETY. Le champ des aptitudes produits est défini dans le certificat de formation.

➤ EN365 : 09-2004 : § 4.4.b et c

« Le fabricant doit inclure une recommandation précisant que l'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois.

Un avertissement doit souligner que les examens périodiques ne doivent être effectués que par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. »

➤ EN365 : 09-2004 : § 4.7

« Il est de la responsabilité des fabricants de fournir tous les équipements et toutes les informations nécessaires par exemple les instructions, les listes de vérification, les listes de pièces de rechanges, les outils spéciaux, etc... afin de permettre à une personne compétente d'effectuer les examens périodiques.

Les fabricants peuvent prévoir des formations pour former certaines personnes ou mettre à jour leurs compétences dans le domaine des examens périodiques des EPI ou autres équipements ; ils peuvent également mettre à disposition des organismes ou des personnels autorisés. »

L'examen périodique obligatoire effectué par une personne compétente est primordial au regard de la durée de vie de 10 ans des produits de KRATOS SAFETY, c'est le cœur de notre démarche et de notre engagement.

⚠ Tout produit KRATOS SAFETY n'ayant pas eu de manière régulière un examen périodique au minimum tous les 12 mois, après sa 1^{ère} date de mise en service, ne peut prétendre avoir une durée de vie de 10 ans !

✦ Corrélation entre la fréquence d'utilisation et la fréquence des examens périodiques (*) :

La fréquence d'utilisation d'un produit doit amener l'utilisateur à adapter la fréquence des examens périodiques, le tableau ci-dessous vous donne à titre indicatif nos préconisations en la matière :

Type d'utilisation	Normale	Fréquente OU Normale en milieu agressif	Intensive OU Fréquente en milieu agressif
Fréquence préconisée pour l'examen périodique	12 mois	6 mois	3 mois

C'est le suivi régulier du produit, tant au niveau de l'utilisateur par un contrôle visuel avant chaque utilisation, que par l'inspecteur lors des examens périodiques, qui est un gage d'assurance de sécurité et de durée de vie du produit.

CONCLUSION

La durée de vie des produits KRATOS SAFETY est de dix ans si et seulement si, les examens périodiques obligatoires réalisés par une personne compétente sont effectués au minimum tous les 12 mois (*) à partir de la date de 1^{ère} mise en service du produit.



KRATOS SAFETY à votre service !

Nous mettons à votre service sur notre [site internet](#) un espace dédié pour l'enregistrement en ligne de vos produits ainsi que sur chacun de nos produits une étiquette avec la traçabilité de votre produit pour l'enregistrement en ligne de celui-ci.



www.kratossafety.com
Verification - Maintenance
REGISTRATION

Your company name: _____
Your mail address: _____
Distributor Name: _____
Your Distributor mail address: _____

Ref. _____
Batch N°: _____ Serial N°: _____

Go